



*Canada*  
*Province de Québec*  
*Municipalité de Pointe-aux-Outardes*

**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, Dania Hovington, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil a adopté à sa session spéciale du 12 juin 2018, le Règlement numéro 346-18 intitulé :

**« Règlement sur les dérogations mineures »**

Ce règlement remplace et abroge le règlement numéro 175-92, ainsi que ses amendements.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la soussignée au 471, chemin Principal, aux heures normales de bureau.

Donné à Pointe-aux-Outardes, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2018.

Dania Hovington  
Directrice générale/secrétaire-trésorière